

Tableau synoptique sur la *Lectio Divina*

© P. Roger Villegas – Carême 2022

« Ta Parole est la lumière de mes pas, la lampe
de ma route » *Ps 119,105*

Retraite dans la ville 2022 à Notre-Dame : Prier avec la Parole de Dieu

Du lundi 4 au jeudi 7 avril : 19h messe - 19h45 Enseignement

04/04 : Partir du texte pour prier

05/04 : Interroger le texte biblique pour prier

06/04 : L'oraison à partir du texte biblique

07/04 : La contemplation et l'action à partir du texte biblique

« La *Lectio Divina* est capable d'ouvrir au fidèle le trésor de la Parole de Dieu, et
de provoquer ainsi la rencontre avec le Christ, Parole divine vivante »

Verbum Domini, 87

« La force et la puissance que recèle la Parole de Dieu sont si grandes qu'elles
constituent, pour l'Église, son point d'appui et sa vigueur et, pour les enfants de
l'Église, la force de leur foi, la nourriture de leur âme, la source pure et
permanente de leur vie spirituelle »

Dei Verbum, 21

Qu'est-ce que la *Lectio Divina* ?

Lectio signifie « lecture ». La « lecture divine » est l'approche priante du texte sacré, par laquelle le croyant, en lisant, écoute Dieu qui parle et, en priant, répond avec une ouverture du cœur confiante (Benoît XVI)¹. Elle peut être individuelle au communautaire.

¹ BENOÎT XVI, *Discours à l'occasion du 40^e anniversaire de la Dei Verbum*, 16 septembre 2005.

Structure générale de la *Lectio*²



Lectio : lecture du texte qui provoque une question portant sur la connaissance authentique de son contenu :

que dit en soi le texte biblique ?

Meditatio : méditation qui pose la question suivante :

que nous dit le texte biblique ?

Oratio : la prière qui suppose cette autre demande :

que disons-nous au Seigneur en réponse à sa parole ?

Contemplatio : la contemplation au cours de laquelle nous adoptons, comme don de Dieu, le même regard que Lui pour juger la réalité, et nous nous demandons :
quelle conversion de l'esprit, du cœur et de la vie le Seigneur nous demande-t-il ?

*Actio*³ : action qui porte l'existence croyante à se faire don pour les autres dans la charité.

² BENOÎT XVI, *Exhortation Apostolique post-synodale Verbum Domini*, nn. 86-87.

³ « C'est donc à tort qu'on se flatterait de comprendre les divines Écritures en tout; ou en partie, si cette connaissance ne sert pas à établir le double amour de Dieu et du prochain ». SAINT AUGUSTIN, *De la Doctrine Chrétienne*, I, 40.

Les sens de l'Écriture⁴

La tradition de l'Église distingue deux sens de l'Écriture : littéral et spirituel et ce dernier est subdivisé en sens allégorique, moral et anagogique⁵.

« La concordance profonde des quatre sens assure toute sa richesse à la lecture vivante de l'Écriture dans l'Église »

Sens littéral : c'est le sens signifié par les paroles de l'Écriture et découvert par l'exégèse qui suit les règles de la juste interprétation.

Sens spirituel : grâce à l'unité du dessein de Dieu, non seulement le texte de l'Écriture, mais aussi les réalités et les événements dont il parle peuvent être des signes.

Sens allégorique : lorsque les réalités de la loi ancienne signifient celles de la loi nouvelle.

Sens moral : les événements rapportés dans l'Écriture peuvent nous conduire à un agir juste.

Sens anagogique : nous pouvons voir des réalités et des événements dans leur signification éternelle, nous conduisant vers notre Patrie.

Tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Écriture est finalement soumis au jugement de l'Église, qui exerce le ministère et le mandat divinement reçus de garder la parole de Dieu et de l'interpréter.

⁴ *Catéchisme de l'Église Catholique*, nn. 115-119. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, I, q. 1 a. 10.

⁵ Distique médiéval : « *Littera gesta docet, quid credas allegoria* » (Le sens littéral enseigne les événements, l'allégorie ce qu'il faut croire, le sens moral ce qu'il faut faire, l'analogie vers quoi il faut tendre). Il est attribué à Augustin de Dace (+ 1282).

Critères d'interprétation de l'Écriture⁶

« Toute l'écriture divine n'est qu'un seul livre, et ce livre c'est le Christ, car toute l'Écriture parle du Christ, et toute l'Écriture divine s'accomplit dans le Christ »
Hugues de Saint Victor

Le Concile Vatican II indique trois critères pour une interprétation de l'Écriture conforme à l'Esprit qui l'a inspirée :

1. L'unité de toute l'Écriture : l'Écriture est une en raison de l'unité du dessein de Dieu, dont le Christ Jésus est le centre et le cœur, ouvert depuis sa Pâque.
2. Lire l'Écriture dans la Tradition vivante de toute l'Église : l'Église porte dans sa Tradition la mémoire vivante de la Parole de Dieu, et c'est l'Esprit Saint qui lui donne l'interprétation spirituelle de l'Écriture.
3. L'analogie de la foi ou *nexus mysteriorum* : la cohésion des vérités de la foi entre elles et dans le projet total de la Révélation.

Selon Benoît XVI⁷, une interprétation juste requiert deux étapes :

1. Se demander ce qu'ont voulu dire, à leur époque, les auteurs de ces textes (composante historique de l'exégèse).
2. Se demander : Ce qui est dit est-il vrai ? Cela me regarde-t-il ? Et si cela me regarde, de quelle façon ?

Devant un texte tel qu'un texte biblique, dont l'ultime et le plus profond auteur, selon notre foi, est Dieu lui-même, la question du rapport du passé avec le présent fait inmanquablement partie de l'interprétation elle-même.

⁶ *Catéchisme de l'Église Catholique*, nn. 109-114. *Constitution Dogmatique sur la Révélation divine Dei Verbum*, n. 12.

⁷ J. RATZINGER – BENOÎT XVI, *L'Enfance de Jésus*, Flammarion, Paris 2012, 7-8.